

NeuroDia

Etude cas-témoins sur le rôle du diabète dans l'incidence et la sévérité des neuropathies chimio-induites



ARC : Muriel DURAND (54 440)

Traitements

Le patient doit être traité par l'un des agents chimiques suivants (ou association d'agents comprenant) : cisplatine, vinca-alcaloïde, oxaliplatine, taxol ou taxotère pendant 6 cures

Critères d'inclusion

- Age >18 ans
- PS 0 ou 1
- Patients porteurs d'une maladie néoplasique justifiant d'un traitement par une chimiothérapie contenant soit du cisplatine, soit un vinca-alcaloïde, soit de l'oxaliplatine, soit du taxol, soit du taxotère
- Patients présentant un diabète de type 1 ou de type 2
- Patients ne présentant pas de neuropathie symptomatique (grade ≥ 2 NCI-CTC) à l'initiation de la chimiothérapie
- Patients indemnes de douleurs, notamment d'origine compressive à l'examen initial, ou dont la douleur est maîtrisée par les antalgiques
- Patient bénéficiant du régime de sécurité sociale

Critères de Non Inclusion

- Patients présentant une neuropathie de grade ≥ 2 selon les critères NCI-CTC, quelle qu'en soit l'origine
- Patients ayant des antécédents d'irradiation cérébrale ou médullaire, ou des antécédents de neurochirurgie
- Patients dont la durée de vie est \leq à 3 mois
- Patients dont la douleur, liée ou non à la pathologie cancéreuse, n'est pas maîtrisée par les antalgiques
- Patients présentant des métastases cérébrales connues, traitées ou non
- Patients infectés par le VIH
- Patients présentant un alcoolisme chronique
- Patients présentant une pathologie neurologique évolutive